

Séance du samedi 21 mars 2026

Délibération N°DE\_007\_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	14	15
Date de la convocation : 17 Mars 2026		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0

Le vingt et un mars deux mille vingt-six, à 17 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DU CONSEIL EN MAIRIE), sous la présidence d'Evelyne DELANOUE.

Présents : Evelyne DELANOUE, ALAIN BROUSSE, Raphaël MOREAU, MARTINE BERGAUD, Laurent USSE, Amélie LEGOUFFE, Paul VALENTIN, Marie Dominique PHILIPPE, CHRISTOPHE BORNES, ADELIN GUYON, DIDIER TOMA, Sylvie TOURDE, Gil VERGNE, Virginie TABEL  
Représentés : Martine BORDAS représentée par MARTINE BERGAUD  
Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, ALAIN BROUSSE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : ELECTION DES ADJOINTS**

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

**Considérant** que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

**Considérant** qu'une seule liste a été candidate à cette élection ;

Le conseil municipal a procédé à l'élection des adjoints.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 15

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu : Liste de M. Alain BROUSSE – quinze (15) voix

La liste de M. Alain BROUSSE ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : M. Alain BROUSSE, Mme Martine BORDAS, M. MOREAU Raphaël, Mme Martine BERGAUD.

Ainsi fait et délibéré, les jour et an que dessus,

Evelyne DELANOUE  
Présidente de séance



Alain BROUSSE  
Secrétaire de séance